



## ACTUALISATION DES THÉSARUS HARMONISÉS ET SUPPORTS DÉRIVÉS

# Livraison de la version 2024 aux éditeurs de logiciels en décembre

Une actualisation de l'ensemble des Thésaurus Harmonisés et leurs supports dérivés sera adressée aux éditeurs de logiciels au mois de décembre prochain. Cette livraison comprendra également deux nouveaux Thésaurus et des ordonnances de prévention par métier.

**P**our parvenir à cette version dite 2024, les Groupes Thésaurus de Présanse ont travaillé, durant l'année, à son élaboration. A cette fin, ils se sont assurés en premier lieu que les Thésaurus Harmonisés actuels permettaient bien de renseigner tous les aspects de l'offre socle et la production des indicateurs prévus par le référentiel de certification AFNOR SPEC 2217. Des libellés ou des Thésaurus Harmonisés complémentaires ont ainsi été ajoutés ou créés pour les champs et indicateurs qu'ils n'auraient pas été possibles de renseigner. Cette actualisation a également pris en compte les demandes formulées par les utilisateurs, ainsi que les évolutions législatives, réglementaires et scientifiques.

Au total ce sont, cette année encore, près d'une cinquantaine de Thésaurus Harmonisés, ainsi que des matrices emploi-expositions ou tâches potentielles (MEEP et METAP) couvrant plus de 1 500 métiers et des ordonnances de prévention par métier, qui seront livrés aux éditeurs.

De nombreux Thésaurus ont ainsi été mis à jour et enrichis tant au niveau de leurs libellés que des qualificatifs (métadonnées) qu'ils peuvent contenir : *Thésaurus des actions transversales, AMT moyens, des habitus, des dispositifs et solutions mis en œuvre dans le cadre du maintien en emploi et des actions sociales, du mode de visite, des motifs d'arrêt de travail, des orientations vers un professionnel et assimilé de santé, de la quotité du temps de travail, du type de visite, des vaccins...*

A noter plus particulièrement l'important travail réalisé par des groupes thématiques hébergés à l'ANSES sur le Thésaurus des expositions qui a vu la révision intégrale de deux de ses classes, les « agent chimique » et les « roche et minéral » (Cf. article page ci-contre).

En outre, deux nouveaux Thésaurus Harmonisés seront mis à disposition des Services. Le premier permettra de dispenser à chaque travailleur des conseils de prévention adapté à sa profession. Ce Thésaurus sera accompagné d'ordonnances de prévention par métier (Cf. article page 12 de ce numéro).

Le second correspond à une refonte complète du Thésaurus de prévention, qui permettra de distinguer la cible (entreprise, travailleur, entreprise et travailleur) et qui s'articulera en trois catégories (la prévention d'un risque donné, l'information et la formation, la protection).

La livraison de la version 2024 comprendra également une proposition de liste courte pour le Thésaurus des effets sur la santé (CIM 11) (Cf. article page 12), une actualisation des MEEP et METAP.

**Aujourd'hui, les Thésaurus Harmonisés et leurs supports dérivés facilitent la traçabilité en étant utilisables pour renseigner la quasi-totalité des libellés du Dossier Médical en Santé au Travail (DMST), mais aussi toutes les actions en milieu de travail et de maintien en emploi.**

**Demain dans le cadre de la procédure de certification des SPSTI, leur utilisation de manière homogène sur l'ensemble du territoire permettra d'obtenir les indicateurs attendus attestant du bon fonctionnement d'un Service et de l'effectivité du service rendu aux entreprises tel que défini dans l'offre socle.**

Ainsi et pour parvenir à une saisie qualitative et homogène d'un SPSTI à l'autre, il est indispensable que les Services disposent de la dernière version des Thésaurus Harmonisés et qu'ils soient mis à disposition dans leur intégralité.

Il convient que les personnels puissent également

des aides à la saisie que sont les listes courtes (short-lists), les matrices expositions et tâches potentielles par métier, ou encore les métadonnées présentes dans plusieurs Thésaurus, notamment celui des expositions professionnelles, qui constituent un autre mode de recherche.

L'utilisation de ces différents outils permet une recherche simplifiée et facilitée pour l'utilisateur.

**Les SPSTI sont donc invités à se rapprocher, dès à présent, de leur éditeur respectif, pour anticiper l'implémentation des Thésaurus Harmonisés dans leur solution logicielle. ■**



**THÉSAURUS HARMONISÉS ET SUPPORTS DÉRIVÉS**

**Livraison Décembre 2024**

**THÉSAURUS HARMONISÉS** Version 2024

Rapprochez-vous de votre éditeur de logiciel pour en bénéficier dès janvier 2024

Version 2024 des Thésaurus Harmonisés

## THÉSAURUS DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

### Actualisation des classes « agent chimique » et « roche et minéral »

La Version 2024 du Thésaurus des expositions professionnelles qui sera livrée aux éditeurs de logiciels en fin d'année a bénéficié d'une refonte complète de deux de ses classes « *agent chimique* » et « *roche et minéral* ».

Ce travail s'inscrit toujours dans le cadre d'un travail collaboratif multi partenarial piloté par l'ANSES et sur saisine de la Direction Général du Travail. A ce titre, un Groupe de travail

« *Thésaurus des expositions professionnelles* » (GT TEP) plénier et des sous-groupes de travail par thématiques, ont en charge la veille des besoins des partenaires en termes d'utilisation du Thésaurus, ainsi qu'une maintenance évolutive constante s'appuyant sur une méthodologie standardisée. Au sein de ces groupes de travail, la parole et les attentes des Services sont portées par des médecins du travail de SPSTI, également membres des Groupes Thésaurus de Présanse et par le Docteur Letheux, médecin conseil de Présanse.

En 2023, les groupes thématiques ont actualisé les classes « *agent chimique* » et « *roche et autre substance minérale* ».

Pour « *agent chimique* », les travaux ont porté sur une mise en cohérence des premiers niveaux avec la liste européenne des familles chimiques et un réagencement de l'arborescence en prenant en compte le deuxième terme du composé, l'ajout des pesticides à partir de la base PESTIMAT et sur une vérification et/ou l'ajout des numéros CAS. Ces évolutions

transformant notablement la classe, il a été décidé de la recoder de novo et de la recoder.

Les qualificatifs (métadonnées) pouvant être associés aux libellés mis à disposition des utilisateurs par Présanse (classement cancérigène, mutagène et reprotoxique (1a, 1b ou 2), valeurs des VLEP et VLCT...) seront rattachés aux libellés de cette nouvelle classe.

Concernant la classe « roche et autre substance minérale », celle-ci a, elle aussi, été inactivée dans son ensemble et une nouvelle classe intitulée « roche et minéral » a été créée. Pour ce faire, le groupe en charge de son actualisation s'est appuyé sur la table du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) pour les roches et sur celle des minéraux industriels de Strunz pour les minéraux.

Les modifications apportées à ces deux classes du Thésaurus des expositions professionnelles étant nombreuses, aussi bien en termes de libellés que d'arborescence des différents niveaux, une table de correspondance entre les libellés de la version 2023 et ceux de la version 2024 sera mise à disposition des éditeurs de logiciels et des utilisateurs des SPSTI par Présanse.

Les autres classes du Thésaurus des Expositions Professionnelles n'ayant pas encore été actualisées, seront travaillées par la suite et feront, elles aussi, l'objet d'une révision et d'une mise à disposition dans les prochaines versions. Ce sera notamment le cas en 2024 pour la classe « *produit ou procédé industriel* ».